



SPASER

SCHÉMA DE PROMOTION DES ACHATS SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES

2026-2029



AVANT PROPOS

RAYMOND LE MOIGN,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES HCL
ÉTABLISSEMENT SUPPORT DU GHT VAL RHÔNE CENTRE

VINCENT PIRIOU,
PRÉSIDENT DE LA CME DES HCL
ÉTABLISSEMENT SUPPORT DU GHT VAL RHÔNE CENTRE



Les Hospices Civils de Lyon (HCL), impliqués dans la transition écologique et la responsabilité sociale et sociétale, sont solidement ancrés dans leur territoire. En tant que deuxième CHU de France, ils assurent quotidiennement une médecine d'excellence, de recours et d'expertise pour tous.

Face aux défis inédits que sont le dérèglement climatique, les pandémies, les chocs énergétiques, les pénuries de ressources et les difficultés de recrutement, les HCL sont engagés pleinement dans la transformation écologique. En 2023, les HCL ont

formalisé leur cadre d'engagement responsabilité sociale et environnementale (RSE) qui définit les orientations stratégiques prioritaires, les plans d'actions thématiques et les objectifs à atteindre d'ici 2030. Pour répondre aux enjeux actuels de la société, le Projet stratégique HCL 2035 prolonge cet objectif en ambitionnant de faire des HCL un acteur incontournable dans le domaine de la santé-environnement. Cet engagement est présent dans toutes les activités du CHU, y compris l'écoconception des soins, les projets de recherche et les activités de support.

La consommation de biens et services représente 95% des émissions de gaz à effet de serre du CHU, ce qui fait des achats un levier crucial pour accélérer la transition écologique ; un constat qui s'entend également à l'échelle du groupement hospitalier de territoire (GHT) Val Rhône Centre, qui mutualise la fonction achat des 10 établissements-membres du groupement hospitalier de territoire (GHT) Val Rhône Centre. Tout en garantissant la qualité et la sécurité des soins, les achats créent de la valeur dans le champ de la RSE. Ils jouent un rôle de catalyseur des transformations et d'importateur d'innovations, à l'interface entre les établissements de santé et les partenaires économiques et territoriaux.

Le Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables constitue un outil ambitieux, engageant et réaliste, au service de la transition des établissements de santé du groupement hospitalier de territoire Val Rhône Centre.

UNE Ambition ... UNE Philosophie

Faire du SPASER un levier puissant de transformation par les pratiques d'achats,
au service de l'engagement Social et Environnemental des HCL et du GHT.

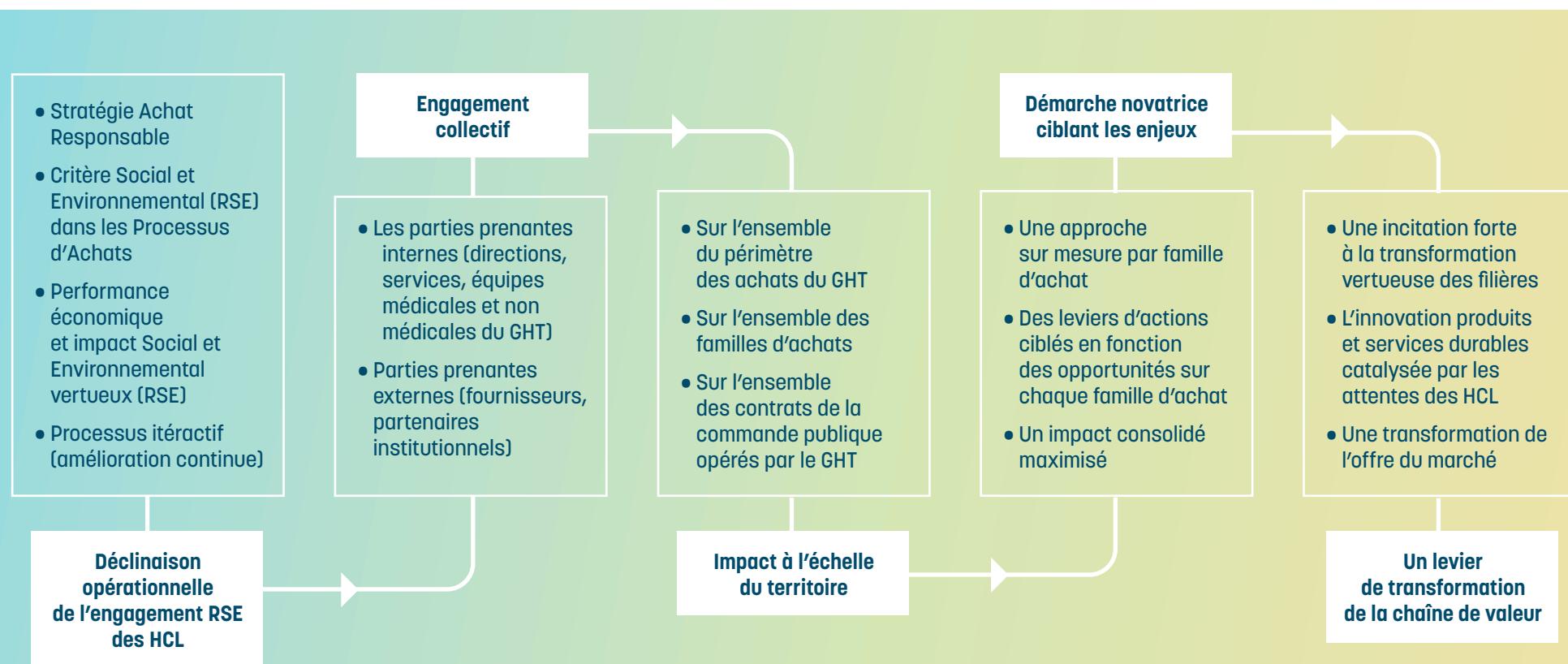
Obligation pour les Établissements Publics de Santé
et dans le respect du code de la commande publique

Art. L3-1

Et

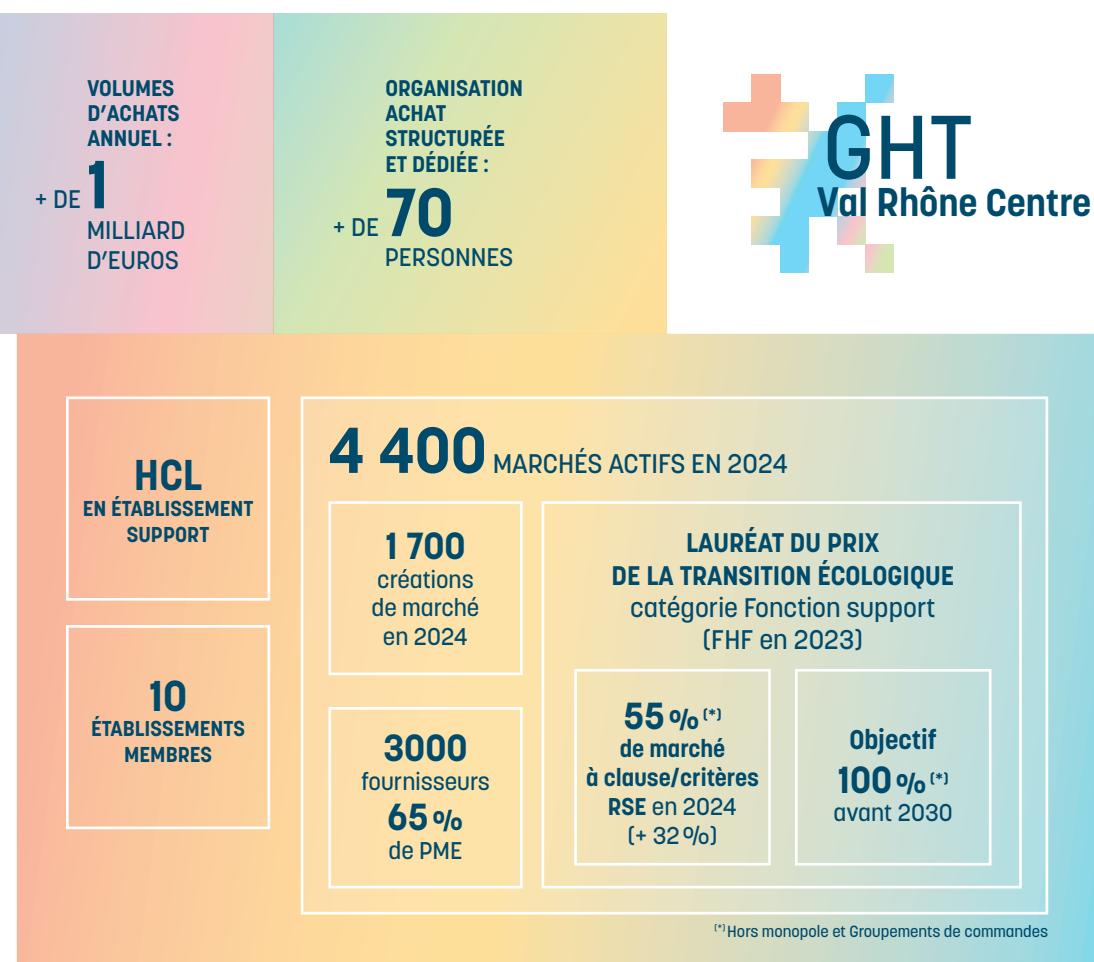
Art. L2111-3 : modifié par la Loi n°2023-973
du 23 octobre 2023 relative à l'industrie verte

UN PROCESSUS VERTUEUX

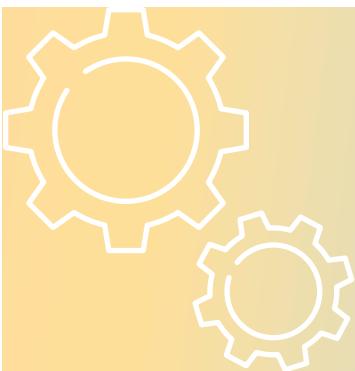


CARTE D'IDENTITÉ DU GHT

Création le 1^{er} mars 2023
par l'ARS Auvergne Rhône-Alpes :
Il couvre une population d'environ 2 millions
d'habitants sur 3 départements



LE SPASER, UN OUTIL OPÉRATIONNEL EN QUELQUES CHIFFRES



15 OBJECTIFS RÉPARTIS

45 LEVIERS D'ACTIONS IDENTIFIÉS

41
familles
d'achats
concernées

61 indicateurs dont 3 indicateurs transversaux

- % marché à critère(s) RSE (154M€ en 2024)
- Nombre d'heures d'insertion (15 000H en 2024)
- CA réalisé avec des ESAT/EA (293K€ en 2024)

LE SPASER : UN DOCUMENT DE MISE EN OEUVRE



Une déclinaison en 3 axes de la politique achat des HCL sur les champs de ses engagements en termes de RSE.

Un cadre d'action détaillé dans les fiches de stratégies RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) de chacune des **41 familles d'achat** décrivant :

1. L'objectif stratégique
2. Les parties prenantes
3. Les impacts environnementaux et sociaux
4. La cohérence avec les axes RSE des HCL et du GHT
5. Les indicateurs de suivi
6. Les actions spécifiques

AXE 1: RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES ACTIVITÉS ET INVESTISSEMENTS DU GHT

OBJECTIF 1 :
Accroître la sobriété énergétique des bâtiments et équipements

- A.** Développer le mix énergétique
- B.** Poursuivre le plan de sobriété énergétique du parc immobilier
- C.** Réduire la consommation électrique des équipements (informatiques, biomédicaux, logistiques, techniques)

OBJECTIF 2 :
Mieux préserver les ressources hydriques

- A.** Privilégier les équipements ayant le plus faible impact sur les ressources hydriques
- B.** Substituer les produits polluants par des alternatives biosourcées ou moins nocives

OBJECTIF 3 :
Conduire des projets d'investissements immobiliers plus durables

- A.** Intégrer les enjeux de sobriété énergétique, de décarbonation et de bien-être dès la conception et les études techniques des projets
- B.** Réduire l'empreinte carbone des travaux sur l'ensemble du cycle de vie
- C.** Engager les entreprises à limiter les nuisances de chantier

OBJECTIF 4 :
Favoriser des équipements durables et une maintenance responsable

- A.** Privilégier la sobriété énergétique et la décarbonation dès la conception et les études techniques des projets
- B.** Développer une maintenance à faible impact carbone
- C.** Allonger la durée de vie opérationnelle (DVO) des équipements et optimiser leur maintien en conditions opérationnelles

OBJECTIF 5 :
« One health » : préserver la biodiversité et lutter contre les perturbateurs endocriniens

- A.** Intégrer une approche globale de la biodiversité dans la gestion des espaces verts
- B.** Mettre en œuvre un plan de gestion différentié des nuisibles
- C.** Identifier et éliminer les perturbateurs endocriniens dans nos activités
- D.** Réduire la consommation d'antiseptiques cutanés

AXE 2 :

PROMOUVOIR LA CULTURE DU JUSTE BESOIN, LA SOBRIÉTÉ DES USAGES ET LE RECOURS À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

OBJECTIF 1 :
Investir les démarches d'éco-conception des soins et d'arbitrage entre UM et UU

- A. Impliquer les acheteurs dans les groupes de travail sur l'éco-conception des soins et l'étude du passage de l'usage unique à l'usage multiple (UU vers UM)

OBJECTIF 2 :
Intégrer l'analyse du cycle de vie dans les démarches d'achat et favoriser le réemploi des équipements

- A. Expérimenter le retraitement des DM / développer l'économie circulaire sur les DMI non utilisés
B. Développer la seconde vie des équipements / acquérir des équipements de seconde vie (bureautique et équipements informatiques, mobilier)
C. Augmenter la part du reconditionné notamment en local et/ou par des entreprises adaptées.
D. Prolonger la durée de vie et promouvoir le réemploi des systèmes de téléphonie

OBJECTIF 3 :
Décarboner les modes de transports

- A. Optimiser et décarboner la flotte automobile
B. Décarboner le transport de biens et de personnes
C. Réduire l'empreinte carbone des transports liés à la maintenance

OBJECTIF 4 :
Promouvoir des pratiques sobres sur certains produits

- A. Réduire la consommation de papier
B. Réduire l'impact environnemental des achats de mobilier et travailler l'ergonomie des postes de travail
C. Accroître la part des achats responsables et en circuit court des produits alimentaires et réduire le gaspillage
D. Augmenter la dématérialisation des flux (éditique, courrier)

OBJECTIF 5 :
Réduire les déchets et rejets liés à nos activités

- A. Réduire et valoriser les emballages, améliorer le tri sélectif
B. Réduire la production de déchets ainsi que leur impact lors du traitement

AXE 3 :

VALORISER L'ENGAGEMENT DES FOURNISSEURS ET PARTENAIRES DANS LA TRANSFORMATION DU GHT

OBJECTIF 1 : Favoriser l'inclusion dans les contrats de prestations et travaux	A. Développer les dispositifs d'insertion B. Mettre en place des marchés plus inclusifs notamment dans les prestations informatiques C. Favoriser l'inclusion dans les travaux D. Déployer de nouvelles actions d'insertion qualitative
OBJECTIF 2 : Promouvoir des relations partenariales innovantes avec nos fournisseurs	A. Responsabiliser les prestataires sur une démarche plus frugale et inclusive dans l'exécution de leurs missions B. Intégrer une ambition de performance durable dans les contrats de prestations intellectuelles C. Systématiser l'intégration de clauses et critères RSE dans tous les marchés D. Développer des partenariats logistiques innovants
OBJECTIF 3 : Inclure une ambition de performance durable dans les contrats de fournitures et prestations logistiques	A. Réduire l'impact environnemental et améliorer la dimension sociétale des marchés d'entretien et de nettoyage B. Valoriser l'engagement environnemental et social dans la fabrication du linge, des EPI et vêtements de travail C. Accroître la part de produits labellisés dans les prestations hôtelières D. Augmenter la part de produits éco-responsables et l'insertion sociale dans les achats de fournitures générales
OBJECTIF 4 : Dynamiser l'écosystème local et faciliter l'accès des PME aux marchés du GHT	A. Respecter nos engagements pris dans le cadre de la charte relations fournisseurs et achats responsables, en développant des relations contractuelles équilibrées B. Faciliter l'accès des PME aux marchés du GHT C. Contribuer à l'animation et au dynamisme de l'écosystème économique local
OBJECTIF 5 : Assurer une déontologie de l'achat (lutte contre la corruption et prévention des conflits d'intérêt)	A. Faire évoluer la charte déontologique de la direction des achats vers l'ensemble des parties prenantes en cohérence avec le dispositif global HCL de lutte contre la corruption et prévention des conflits d'intérêt

SPASER : ÉVALUATION PILOTAGE ET GOUVERNANCE

ÉVALUATION QUANTITATIVE

Indicateurs dédiés représentatifs et garant de l'atteinte des objectifs.
Ces indicateurs figurent dans les fiches stratégies familles du SPASER.

3 macros indicateurs transversaux :

- **Indicateur de moyens :**
% de dépense sur les marchés avec critère ou clause RSE par rapport aux dépenses totales hors centrales d'achat et monopole
- **Indicateur d'impact :**
nombre d'heures d'insertion réalisées
- **Indicateur d'impact :**
volume de dépenses TTC auprès des ESAT/EA

ÉVALUATION QUALITATIVE ET REX

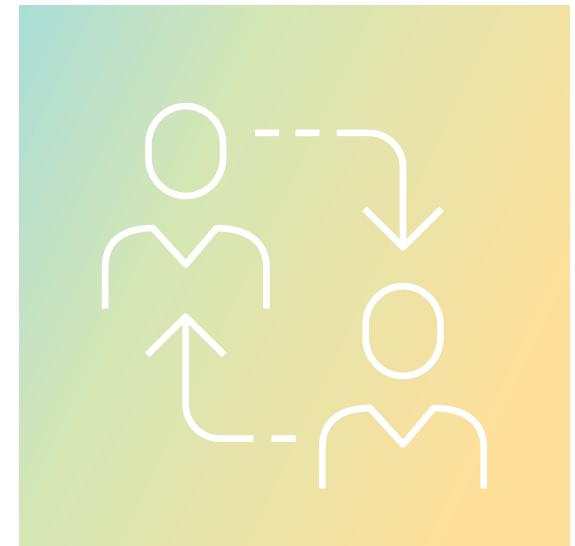
Animation de la relation fournisseur :
échange spécifique systématiquement réalisé sur la Responsabilité Sociale et environnementale (RSE), tant en lien avec la réalisation du marché qu'en prospective visant à capter et évaluer les innovations des acteurs économiques.

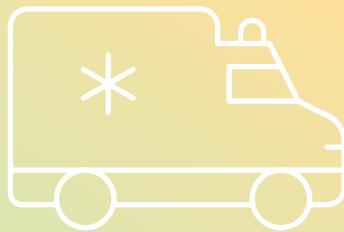
Animation de la relation avec les parties prenantes :
échanges périodiques entre la direction des achats, les directions transversales, les prescripteurs, les experts métiers et toutes les parties prenantes membres du GHT pour un retour d'expérience sur chacune des familles d'achats en regard de la stratégie RSE spécifique de la fiche famille concernée.

GOUVERNANCE :

Comité de pilotage annuel :

- animé par la direction des achats
- plenière avec les parties prenantes
- Bilan annuel
- REX
- Revue de la performance mesurée et du niveau d'atteinte des objectifs du SPASER
- Perspectives et adaptation du dispositif en fonction de l'évolution du contexte.





ANNEXE - LES FAMILLES D'ACHATS

Département Achats Généraux et Logistiques (DAGL)

- Équipements Informatiques
- Équipements et consommables d'impression
- Logiciels
- Prestations informatiques
- Téléphonie
- Prestations de transports de personnes et de biens
- Gestion de flotte automobile
- Collecte et traitement des déchets
- Entretien et nettoyage des locaux
- Entretien espaces verts
- Fournitures générales
- Mobilier de bureau, mobilier d'extérieur
- Linges, EPI, vêtements de travail
- Équipements de restauration
- Denrées alimentaires
- Prestations hôtelières
- Courrier, édition

Département Achats Biomédicaux (DABio)

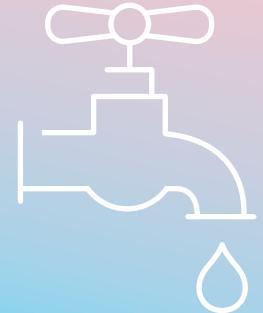
- Ouate (tenues professionnelles, essuie mains, produits d'incontinence) / EPI
- Produits lessiviels
- Secteur des laboratoires, rejets et effluents
- Équipement biomédical tous secteurs
- Toutes familles équipements biomédicaux et hôteliers : achats non neufs
- Toutes familles équipements biomédicaux et hôteliers : revente
- Fournitures (consommables / réactifs), optimisation et décarbonatation de la logistique
- Toutes familles : ACV et éco-conception

Département Achats Produits de Santé (DAPS)

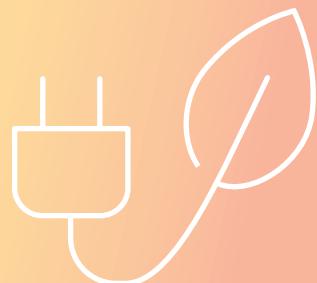
- Médicaments
- Dispositifs médicaux non implantables
- Dispositifs médicaux implantables
- Nutrition
- Biocides

Département Achats Travaux Energies et Prestations Techniques (DATEPT)

- Fourniture énergies et eau : mix énergétique
- Fourniture énergies et eau : sobriété
- Fourniture énergies et eau : rejets d'eaux usées
- Travaux (neuf, réhabilitation) décarbonés
- Travaux (neuf, réhabilitation) chantiers « verts »
- Travaux (neuf, réhabilitation) inclusifs
- Prestations intellectuelles RSE conception
- Prestations intellectuelles inclusives et décarbonées
- Maintenance décarbonée
- Fournitures matériaux bas carbone



Retrouvez
les familles d'achats
détailées en ligne





Le SPASER traduit notre ambition concrète et mesurable comme acteurs majeurs de la transformation de notre écosystème au bénéfice du territoire.

Cet outil nous permet de mobiliser l'ensemble des leviers de notre chaîne de valeur autour d'objectifs partagés de responsabilité sociale et environnementale.

